

Contrat de ville "Engagements Quartiers 2030" :

Convention d'application communale

VERQUIN

Nom d'une ville !

Commune de Verquin

Préambule

Sur la CABBALR, **25 quartiers présentent des fragilités socio-économiques plus élevées que le reste du territoire**. 16 quartiers denses et présentant un taux de pauvreté important, répartis sur 19 communes, ont été définis par l'Etat comme **“quartiers prioritaires pour la politique de la ville”** (QPV) et 9 territoires vulnérables, plus petits et moins denses mais présentant aussi des fragilités plurielles, ont été définis comme **“quartiers d'intérêt communautaire”** (QIC) par la CABBALR.

La **politique de la ville** vise à réduire cet écart de revenu entre les quartiers prioritaires, et à améliorer le quotidien des habitants en mobilisant un ensemble de partenaires : l'État, les Collectivités (CABBALR, Villes, Département et Région), les acteurs des quartiers (bailleurs sociaux, associations, conseils citoyens, habitants) et les entreprises. Le principe de solidarité communautaire porté collectivement par les communes membres de la CABBALR tend également à améliorer les conditions de vie des habitants des quartiers d'intérêt communautaire.

Le **Contrat de ville “Engagements Quartiers 2030”** est l'espace commun à tous ces partenaires pour construire des solutions et des projets ensemble, activer des partenariats au bénéfice des habitants de ces quartiers populaires. Il définit pour 6 ans (2024-2030) les priorités, les objectifs communs et les engagements de chaque partenaire signataire, selon ses compétences et ses missions.

La **convention-cadre** du contrat de ville, co-construite et concertée avec les communes, partenaires, porteurs de projets et habitants du territoire, est le document qui définit les objectifs de la politique de la ville pour l'ensemble des quartiers de la CABBALR et l'organisation mise en place à l'échelle de l'agglomération pour atteindre ces objectifs.

La présente **Convention d'application communale** du contrat de ville s'applique uniquement à la commune et vise à présenter de manière précise et spécifique :

- Les quartiers concernés par la politique de la ville sur la commune
- Les objectifs spécifiques que souhaitent se fixer la commune et ses partenaires locaux pour répondre aux enjeux du quartier
- Les ressources dédiées à la politique de la ville sur la commune, et les modalités de pilotage communal du contrat de ville

Portrait de quartier

Quartier 3 Îlots

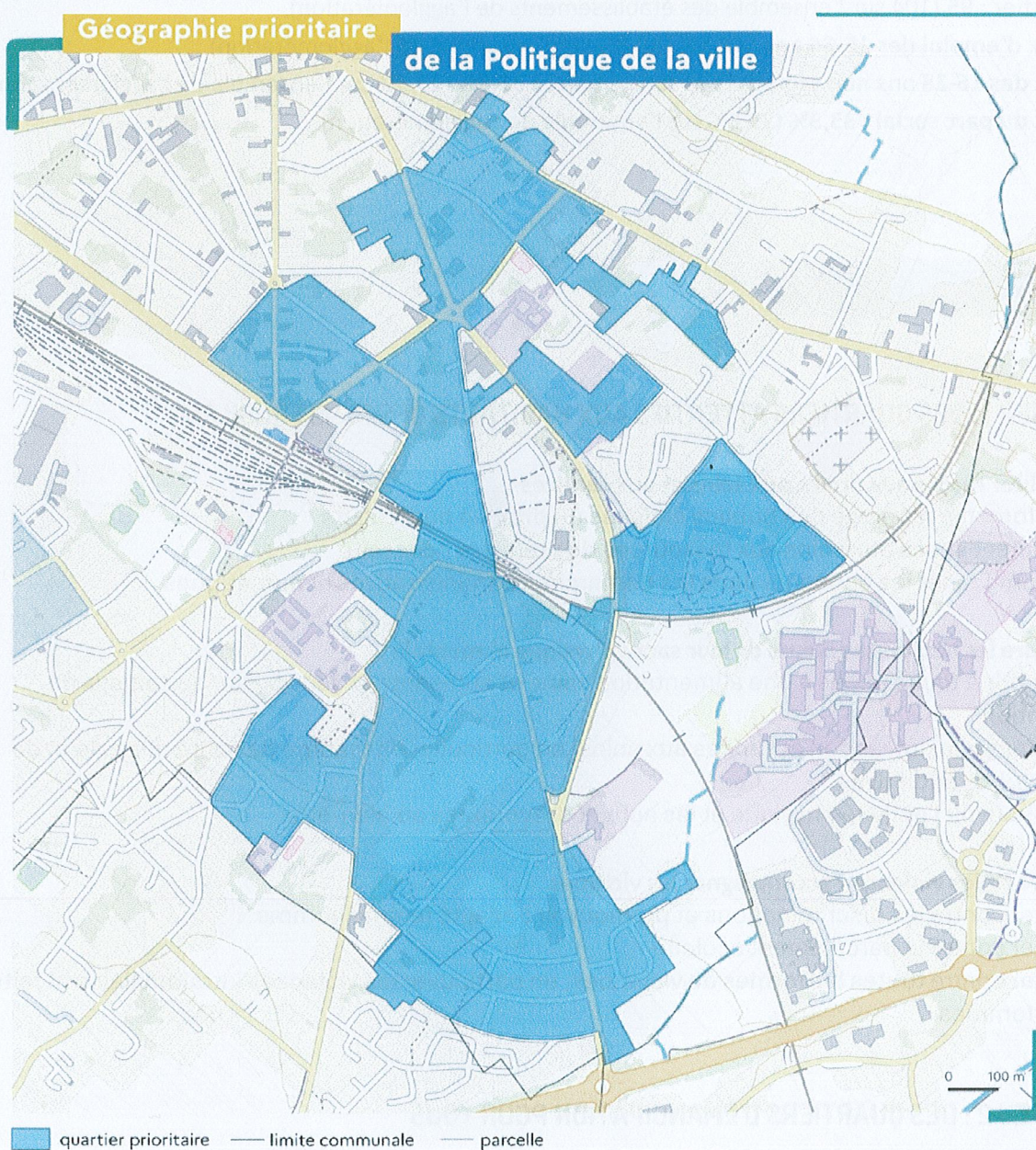
Statut : **Quartier prioritaire de la politique de la ville**

Code quartier : **QP 06 20 09**

Communes concernées : **Béthune, Verquin**

Cartographie

(périmètre 2024-2030)



Pour télécharger la carte : <https://sig.ville.gouv.fr>

Sources : ANCT, 2023 ; IGN, 2023 •
Réalisation : **Cartographie PADT ANCT** 12/2023

Portrait statistique

(données sigville 2022 basées sur l'ancien périmètre)

Population : environ 3 300 habitants (+100 par rapport à 2015).

Surface : 56 hectares.

Taux de pauvreté : 40,3 % (18,8% sur l'ensemble de l'agglomération).

Part des - de 25 ans : 38,6 % (31% sur l'ensemble de l'agglomération).

Part des familles monoparentales : 26,2% (16,2% sur l'ensemble de l'agglomération).

Indice de positionnement social (IPS) des établissements scolaires où sont scolarisés les enfants du quartier : 95 (104 sur l'ensemble des établissements de l'agglomération).

Taux d'emploi des 15-64 ans : 48,5% (58,8% sur l'ensemble de l'agglomération).

Part des 16-25 ans non scolarisés et sans emploi : 31,8% (23,5% sur l'ensemble de l'agglomération).

Part du parc social : 33,3% (25,6% sur l'ensemble de l'agglomération).

Projet de quartier

ENJEU 1 : DES QUARTIERS ATTENTIFS AUX HABITANTS DES PLUS FRAGILES

Faciliter l'accès aux droits, aux soins et aux services

Renforcer le repérage des publics éloignés du droit en particuliers

Faciliter l'accès aux soins aux ressources de première nécessité

Accompagner les habitants dans les démarches administratives et numériques

Rendre les habitants acteurs de leur santé physique et mentale

Garantir à tous l'accès à une alimentation saine et suffisante et sensibiliser aux enjeux de nutrition

Renforcer la prévention et l'accès aux soins, en particulier en matière de santé mentale et de conduites addictives

Promouvoir l'activité physique et les activités favorables au bien-être

Prévenir les violences, accompagner les victimes

Lutter contre les discriminations et promouvoir l'égalité femme homme

Lutter contre le harcèlement scolaire

Lutter contre toutes les formes de violences, en particulier les violences intrafamiliales et faites aux femmes

ENJEU 2 : DES QUARTIERS D'ÉMANCIPATION POUR TOUS

Soutenir la réussite éducative en coopération avec les familles et les acteurs éducatifs

Assurer la réussite éducative des enfants et des jeunes au travers de la scolarité, de l'ouverture culturelle, du bien-être et des compétences psycho-sociales

Développer l'accompagnement à la parentalité et conforter les parents dans leur rôle éducatif

Favoriser le dialogue et les continuités éducatives entre familles, établissements scolaires et acteurs de proximité

Sensibiliser les familles aux enjeux de santé, d'écologie et d'égalité, dès le plus jeune âge

Accompagner l'accès à l'autonomie et à l'emploi des habitants des quartiers

Favoriser l'accès à la culture, aux sports et aux loisirs

Encourager la participation citoyenne et soutenir les initiatives

Renforcer l'accompagnement éducatif et social des jeunes dans leur accès à l'autonomie

Sensibiliser les habitants aux enjeux de santé, d'écologie et d'égalité

Lever les freins à la mobilité

Renforcer l'orientation scolaire et professionnelle

Repérer et mobiliser les habitants sans emploi et sans formation

Favoriser l'accès et le retour à l'emploi des habitants

Mettre en lien les acteurs économiques, sociaux et les structures d'insertion du territoire

Promouvoir l'éducation populaire, la citoyenneté et la vie associative à tous les âges de la vie

Susciter l'initiative citoyenne et l'envie de faire société

Structurer et accompagner les projets et la vie associative

Faciliter le dialogue entre habitants et institutions

Encourager l'esprit d'initiative des habitants des quartiers

Favoriser l'entrepreneuriat

Valoriser les compétences des habitants

ENJEU 3 : DES QUARTIERS À L'ÉPREUVE DES TRANSITIONS

Poursuivre les opérations de rénovation urbaine en y intégrant les enjeux de transition écologique

Accompagner le renouvellement urbain et la transition écologique des quartiers

Développer l'offre de mobilité douce

Accompagner le renouvellement de l'offre de logements publics et privés

Associer les habitants aux transitions urbaines et environnementales

Favoriser la mixité sociale et accompagner les habitants dans leurs parcours résidentiels

Associer les habitants à la fabrique des quartiers 2030

Sensibiliser les habitants à l'écocitoyenneté, la maîtrise budgétaire et la gestion de l'énergie

Renforcer l'animation de proximité et la présence humaine au sein des quartiers

Développer la présence de proximité et la prévention auprès des jeunes

Dynamiser l'animation sociale dans les quartier

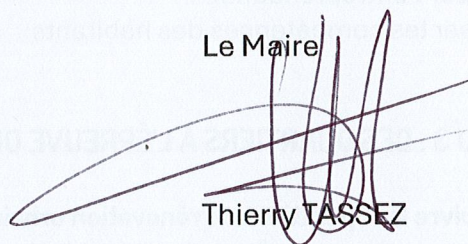
Organisation et pilotage local

Relevant de la compétence communautaire, le Contrat de Ville est suivi par un Comité de pilotage présidé par le Maire, l' élu en charge du CCAS, l' élu en charge de la jeunesse, ainsi que le Directeur Général des Services et la référente QPV.

Un Groupe technique (GT) sera constitué par les acteurs professionnels et institutionnels qui agissent dans le quartier. L' animation et le secrétariat de ce groupe est assuré par la référente QPV. Le Groupe technique propose des orientations, une programmation et assure son suivi. Il rend compte au Comité de pilotage.

Des habitants volontaires et des représentants des principales associations du quartier seront réunis au sein du Conseil-citoyen.

Le Maire

A large, stylized handwritten signature in dark ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke extending to the left.

Thierry TASSEZ